



- QUESTION ECRITE** (art. 35 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
  - dépôt
  - développement
- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
  - dépôt
  - développement
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 12 décembre 2022

## "Titre" : **\_\_SOLUNA, UN CENTRE DE LOISIRS POUR LES JUNIORS EFFICACE QUI FAIT SES PREUVES. ET POURQUOI PAS UN CENTRE DE LOISIRS POUR NOS JEUNES SENIORS ?**

---

Texte de l'intervention :

- **SOLUNA, UN CENTRE DE LOISIRS POUR LES JUNIORS EFFICACE QUI FAIT SES PREUVES.  
ET POURQUOI PAS UN CENTRE DE LOISIRS POUR NOS JEUNES SENIORS ?**

Recherchez « Sénior » sur Wikipedia, tant pour l'organisation mondiale de la santé que pour l'administration, on y lit que est considérée comme Sénior une personne âgée de plus de 60 ans...

Nous nous sommes penchées sur les activités existantes pour nos jeunes et moins jeunes seniors, proposées par toutes les associations de la place, et bravo, nous ne pouvons que saluer le magnifique travail effectué, quelle belle offre, complète et dynamique, nos jeunes et moins jeunes seniors ont de quoi faire !

Mais écoutons nos concitoyens seniors parler, au marché, en ville, dans les cafés. Si l'offre est déjà bien importante en terme d'activités, il semble qu'il manque un lieu de rencontre et de partage, rassembleur, où chacun puisse se rendre spontanément, selon des horaires à définir. Un lien qui consolide toutes ces offres existantes, un lieu qui favorise les échanges. Une sorte

de point de rencontre, où chacun est sûr de rencontrer un visage plus ou moins connu pour échanger, parler, partager une activité, un moment, tout simplement de la convivialité.

Un lieu un peu à l'image de ce qu'est Soluna pour nos juniors. Ce beau succès ne pourrait-il pas être pris en exemple dans l'idée de développer un centre de loisir pour séniors et pourquoi pas sous le même toit ? Nous avons les infrastructures, des personnes qualifiées pour l'organisation et l'animation.

Le but, **nous tenons à le rappeler et à le souligner haut et fort**, n'étant pas de se substituer au travail magnifique que font toutes les associations de la place, mais bien de compléter et de consolider l'offre existante en créant un lieu de loisirs où nos séniors peuvent spontanément venir. Un lieu, qui à terme, pourrait évoluer, en un lieu intergénérationnel ?

Si durant les dernières années, plusieurs postulats en lien avec la qualité de vie de nos aînés ont déjà été déposés, notre démarche a vraiment un but plus spécifique, qui est la création d'un centre vivant pour séniors.

Par ce postulat, nous demandons à la municipalité d'étudier l'opportunité de mettre un lieu à disposition, soit au travers de la commune, soit au travers d'une société existante, soit au travers d'une nouvelle association à créer.

Nom prénom :

Karine Bressan / Isabelle Missiliez / Pascale Roserens

Représentant le parti / groupe :

Le Centre Monthey-Choëx\_\_\_\_\_

Date :

Monthey, le 24 janvier 2023\_\_\_\_\_

➔ A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général